

L'industrie des résines en France

Autor(en): **Dobler, Ferdinand**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **18 (1938)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-889070>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'INDUSTRIE DES RÉSINES EN FRANCE

Dans l'article que M. Muller-Fischli, administrateur-délégué des Papeteries zuricoises sur Sihl, à Zurich, a bien voulu rédiger pour ce numéro de la **Revue Economique Franco-Suisse**, nos lecteurs auront trouvé des renseignements très précis et très intéressants sur l'histoire de l'importance et de l'industrie des papiers en Suisse.

A titre de complément, il nous paraît utile d'ajouter quelques données sur l'industrie des résines, qui forment un élément important dans la constitution des papiers.

Au moyen-âge et jusque vers la fin du XVIII^e siècle, les papiers étaient collés, c'est-à-dire rendus propres à recevoir l'écriture à l'encre, au moyen de colles animales gélatineuses, dispersées dans la masse des fibres de cellulose composant le papier, ou appliquées à la surface par trempage des feuilles de papier.

Vers 1800, on vit apparaître un nouveau genre de collage à base de résine, qui remplaça peu à peu le collage de la gélatine, à cause de ses avantages économiques et de sa facilité d'emploi. Aujourd'hui,

le collage à la gélatine, seule ou en combinaison avec de la résine, n'est plus employé que pour des papiers très fins et pour quelques papiers spéciaux, par exemple les papiers timbrés français, les papiers à lettres dits « anglais », etc...

Si la gélatine est soluble dans l'eau et peut ainsi pénétrer dans les fibres du papier à l'état de solution, la résine, elle, est insoluble; on doit donc la transformer en un composé soluble, le plus souvent du résinate de soude, qui, après pénétration des fibres, est décomposé par l'addition d'un produit acide, par exemple du sulfate d'alumine. La résine, ainsi précipitée dans la masse fibreuse, revient de nouveau à l'état insoluble, et lorsque le papier est séché sur la machine à papier, elle fonde pour former une espèce de vernis, résistant, dans une certaine mesure, à la pénétration par l'encre et de l'écriture. Le papier, au lieu d'être du papier buvard, est devenu du papier à lettre.

Quelques-uns de nos lecteurs seront peut-être intéressés d'apprendre que, depuis peu d'années, le collage classique à la résine, que nous venons

Une forêt landaise



d'exposer, a subi une nouvelle transformation extrêmement importante. On renonce aujourd'hui à la complication de rendre la résine soluble et l'on en fait une émulsion colloïdale, dont les particules extrêmement petites, de l'ordre de 1/5 de micron, c'est-à-dire de 1/5.000 de millimètre pénètrent dans les interstices les plus fins du papier et opèrent un collage de qualité exceptionnelle.

La résine-cellophane est, dans la grande majorité des cas, extraite du pin, surtout du pin maritime. Le plus grand producteur est l'Amérique du Nord qui, dans la région de Charleston et de Savannah en produit environ 400.000 tonnes par an. Après elle vient la France qui produit environ 80.000 tonnes par an en moyenne. La Russie, l'Espagne et le Portugal sont également producteurs de résines,



Le gemmage des Pins

Mais quel que soit le mode d'emploi de la résine, on voit que, dans son état actuel, l'industrie du papier en a besoin en grandes quantités. D'où provient-elle et comment la produit-on? Nous ne parlerons ici que des résines et cellophanes naturelles, laissant de côté les résines artificielles ou synthétiques, dont l'emploi à cause de leur prix élevé, est très faible encore dans la fabrication du papier.

et nous devons ajouter que ces deux derniers notamment le Portugal, ont accru considérablement leur production dans ces derniers temps, en raison du bas prix de la main-d'œuvre existant dans ces pays.

Pour l'industrie suisse, c'est surtout la résine française qui est intéressante. La résine américaine avantageusement importée par mer en Angleterre, en Belgique, en Allemagne et dans les pays du Nord,

lutte plus difficilement en Suisse avec les provenances européennes, en raison des frais de transports considérables. Il convient d'ajouter que la qualité de la résine française est, en général, plus appréciée, en raison de sa fabrication plus soignée.

Jetons donc un rapide coup d'œil sur l'exploitation des résines en France. Le centre le plus important se trouve dans les départements de la Gironde et des Landes. C'est là que la culture du pin maritime, développée depuis une centaine d'années, a couvert les Landes sablonneuses stériles de belles forêts, qui en font aujourd'hui une des plus riches régions de France. Cette région produit par an, à l'heure actuelle, environ 100.000 tonnes de gemme, c'est-à-dire résine brute coulant des troncs des pins, qui, après distillation, donnent environ 22.000 tonnes d'essence de térébenthine et 80.000 tonnes de résine et de cellophane.

Aux cours actuels, ces quantités représentent une valeur d'environ 80 millions de francs français pour la térébenthine et de 125 millions de francs français pour les résines et cellophanes. 60 p. 100 de cette production sont exportés, le reste est

consommé par les industries françaises des vernis et des savons et par celle du papier.

Les derniers chiffres connus indiquent pour les cinq premiers mois de 1938 un tonnage d'exportation vers la Suisse de 1.426 tonnes de résine-cellophane et de térébenthine réunies, soit environ 285 tonnes par mois ou 3.420 tonnes par an, dont la valeur moyenne peut être évaluée à 8 millions de francs français.

Pour les produits résineux, comme pour toutes les matières qui s'emploient par grosses quantités, la science cherche inlassablement d'autres matières naturelles ou synthétiques pouvant les remplacer à plus bas prix. Les résines et la térébenthine semblent cependant avoir encore une bien longue carrière devant elles, à condition toutefois que le prix de la main-d'œuvre, qui joue un rôle prépondérant dans cette industrie forestière, n'en renchérisse pas leur prix de revient au delà de celui des nouveaux prix pouvant les concurrencer dangereusement.

Ferdinand DOBLER.

Président Fondateur de la Chambre
de Commerce Suisse en France

Une usine

